



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de l'OURTHE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Déversement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

INOVEN Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Benoît LUTGEN **Elio DI RUPO**

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia) : habitat ou équip. communautaire, lotier, activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib) : habitat ou équip. communautaire, lotier, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome
Assainissement autonome (II) : habitat ou équip. communautaire, lotier, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb) :

Assainissement transitoire (III)
habitat ou équip. communautaire, lotier, activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression, Collecteur gravitaire, Egout sous pression, Egout gravitaire

Cas particuliers
A diagnostiquer - A rénover, Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées, Eau de surface ayant fonction de collecteur, Canalisation spécifique en assainissement autonome, Canalisation d'eau claire existante, Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées
Station d'épuration : Station publique, Station à statut particulier (privée, à déclasser)

Autres problèmes
Dérèglement - Exhaure : Station de pompage, Bassin d'orage : existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
Eaux souterraines (Mise à jour : 1/10/2005)
Captage public
Zones de protection de captage artésiennes : Prévention rapprochée (Ia), Prévention éloignée (Ib), Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)
Navigable 1^{er} catégorie, 2^{ème} catégorie, 3^{ème} catégorie, non classé, Cours viciés

Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)
Point ou zone de baignade, Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
Natura 2000

Limite naturelle : Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP
Plan de secteur (Mise à jour : 20/10/2004)
Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont basées sur la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'intègrent en rien la responsabilité de la DGATLP. L'utilisation de données de plans de secteur peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
Limite communale

SOURCE IGN
Fond de plan IGN (Mise à jour : 29/07/2005)
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
Remarque : ce document peut présenter des fautes de plan établie à différentes époques et selon différentes techniques.
Autorisation de reproduction : convention TS 03394
Origine des données cartographiques : ARW-DGRNE - ARW-DGATLP - IGN
Traitement des données : OEA et SPGE

